



Critères de recevabilité du dépôt d'une Habilitation Universitaire en Génie Industriel

La recevabilité scientifique d'un dossier de candidature à l'habilitation universitaire, n'est accordée par la Commission d'Habilitation Universitaire en Génie Industriel, que si les conditions minimales suivantes sont remplies :

1. Le dossier de candidature comporte au moins quatre (4) articles de recherche parus ou acceptés dans des revues scientifiques spécialisées, indexées dans ISI Thomson Reuters ou Scimago Journal & Country Rank (SJR). Parmi ces articles, deux au moins sont à Facteur d'Impact. En outre:
 - Ne sont comptabilisés que les articles dont le contenu n'est pas intégralement dans la thèse de doctorat du (de la) candidat(e). Les articles contenant des approfondissements des travaux de thèses peuvent être comptabilisés;
 - Un article dont le nombre de signataires dépasse trois (étudiant chercheur, MA, MC ou Pr) peut ne pas être comptabilisé comme un article entier ;
 - Au moins un article doit avoir le(a) candidat(e) comme premier auteur.
2. Le(a) candidat(e) doit avoir présenté au moins deux fois ses travaux dans des conférences de la spécialité Génie Industriel.
3. Le(a) candidat(e) a assuré l'encadrement de deux (2) mastères de recherche soutenus. A noter que l'encadrement de trois (3) Projets de Fin d'Etudes d'Ingénieur contenant une composante recherche peut être équivalent à l'encadrement de deux (2) mastères de recherche). De même, le co-encadrement d'une thèse de doctorat soutenue peut être équivalent à un mastère encadré et soutenu.
4. Le dossier de candidature comporte la production pédagogique (Livre, Chapitre de livre, Polycopié de cours, TD ou TP) du(de la) candidat(e) qu'il (qu'elle) considère comme la plus significative en terme d'apport personnel et contenu.

Tout document contenu dans le dossier de candidature et comportant du "plagiat" conduirait à la prise des sanctions selon la réglementation en vigueur.

Président de la commission des Thèses et Habilitation en Génie Industriel
Pr Zied Jemai